



Le 22 mars : parce que le compte n'y est pas !

Le gouvernement affiche le même mépris pour tous les salariés.

Les intérêts des salariés du public et du privé ne sont pas opposés. Tous les salariés, les retraités, les chômeurs sont victimes d'une politique d'austérité socialement injuste.

L'ensemble du salariat souffre d'un manque de reconnaissance et de revalorisation du Travail. Défendre les salaires, dans le public comme dans le privé, c'est le même combat. Les mesures prises contre l'un des secteurs préparent souvent des reculs dans l'autre.

La FSU23 considère que la proposition du gouvernement de revaloriser le point d'indice de 1,2 % en deux fois n'est pas suffisant au regard d'une perte de pouvoir d'achat de 2 mois de salaire par an depuis 2000 ! C'est pourquoi, le 22 mars, la FSU23 aux côtés de la CGT et de FO appelle à la grève pour qu'un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies par les agents de la Fonction Publique depuis maintenant trop longtemps voit le jour.

Les agents sont invités à une AG à 10h30 dans les salles de réunion de la maison des associations de Braconne à Guéret le 22 mars. Celle-ci sera suivie d'un rassemblement à 11h30 devant la préfecture de Guéret.

Cette journée de mobilisation s'inscrit pleinement dans le plan d'action contre la loi travail qui comme la politique d'austérité mais aussi comme la criminalisation de l'action syndicale sont autant de renoncements de l'exécutif à la construction d'un État social et protecteur. Ces choix idéologiques ne sont pas les choix des électeurs de 2012.

Ce 22 mars sera ainsi suivi de plusieurs journées de mobilisation :

- **Le 24 et 31 mars pour demander le retrait de la loi « travail »**
- **Une réunion publique le 1^{er} avril pour discuter de la criminalisation de l'action syndicale et en particulier des « Goodyear ».**

Guéret, le 18 mars 2016

Contacts :

Stéphane PICOUT 06 09 34 27 62